

Manitoba

Commission du canal de dérivation



155, rue Carlton, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Tél. : 204 945-4900
Télééc. : 204 948-2462

Le 21 août 2008
Pour diffusion immédiate

LES MINÉRALOGISTES AMATEURS POURRONT RECUEILLIR DES CRISTAUX DU SOL DE L'EMPRISE DU CANAL DE DÉRIVATION

La Commission du canal de dérivation du Manitoba a annoncé qu'elle travaillait de concert avec deux clubs de minéralogie dans le but de permettre à leurs membres de fouiller le sol de l'emprise du canal afin d'extraire des cristaux de sélénite.

Au fil des ans, on a découvert des cristaux de sélénite (aussi appelés roses des sables) à un certain nombre d'endroits le long du canal. Le sélénite, forme de cristallisation du gypse, se trouve habituellement à quelques pieds sous la surface du sol.

« La présence de ces cristaux constitue une caractéristique unique du canal de dérivation de la rivière Rouge, a indiqué Ernie Gilroy, directeur général de la Commission du canal de dérivation. L'agrandissement du canal de dérivation est l'occasion tout indiquée de permettre aux minéralogistes amateurs d'enrichir leurs collections de cristaux. Nous sommes heureux d'aider ces clubs à explorer un nouveau territoire. »

« Nous sommes très heureux que la Commission du canal de dérivation du Manitoba nous ait autorisés à faire ces fouilles pendant les travaux d'agrandissement du canal, a déclaré M. Bauer, président de la Mineral Society of Manitoba. Nous avons déjà trouvé des spécimens potentiellement de qualité muséale qui s'intégreraient bien à la collection que nous proposons pour la galerie des sciences de la Terre au Musée du Manitoba. »

À l'heure actuelle, toute l'emprise du canal de dérivation est considérée comme un chantier en pleine activité et son accès est réservé aux ouvriers qui travaillent à l'agrandissement du canal. Toutefois, la Commission a désigné une zone précise où les membres de la Mineral Society of Manitoba et du Winnipeg Rock and Mineral Club pourront explorer le sol durant un nombre limité de jours ce mois-ci et leur a offert une séance de formation sur la sécurité afin qu'ils puissent entreprendre leurs fouilles.

« Dans le passé, la recherche de cristaux s'effectuait de manière désorganisée le long du canal de dérivation, a précisé M. Gilroy. Le projet d'agrandissement du canal nous est apparu comme une bonne occasion d'inculquer des notions de sécurité aux membres de ces clubs. Nous espérons que cette formation leur sera utile dans l'avenir lorsqu'ils seront à la recherche de roches et de minéraux dans d'autres régions de la province. »

-30-

Renseignements : Ronuk Modha
Commission du canal
de dérivation du Manitoba
204 945-4900
204 793-3969 (cellulaire)

Jack Bauer, président
Mineral Society of Manitoba
229-2904 (cellulaire)